

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six mars à neuf heures trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBRIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 7
Procurations 3
Votants 10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, SANCH Chantal,
Mrs, ESCANDE Renaud, RAGUES Christian, THION Jean-Claude, BALSAN
Laurent

Absents excusés : SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-
Marie, JOSSINET Gaëlle

Procurations : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud, SAUVAIRE Marc à
LEBEAU Irène, JOSSINET Gaëlle à THERIC Corinne

Vote :

Pour : 6

Abstention : 2

Contre : 2

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Mme le Maire expose :

Compte tenu de la situation dramatique que vivent les ukrainiens, l'Association
des Maires de France a lancé un appel à la solidarité auprès des communes par le biais
de la Protection Civile.

Mme le maire propose de donner une contribution à hauteur de 1000€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'apporter son soutien à la
population ukrainienne selon les modalités de l'appel à solidarité reçu de l'Association
des Maires de France et charge Mme le Maire de signer tout document se rapportant à
cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 mars 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

